CALE ROUE CAOUTCHOUC POUR POIDS LOURDS
Référence : 08369



RESUME

Une cale est utilisée pour immobiliser les camions pendant le chargement ou le déchargement sur un quai, afin d'empêcher tout mouvement du véhicule. Elle constitue une mesure de sécurité supplémentaire par rapport au frein de stationnement. Cette cale de roue en caoutchouc recyclé est conçue pour les poids lourds allant jusqu'à 50 tonnes.

Les cales sont obligatoires pour les camions ou remorques transportant des matières dangereuses.

Les points forts :

- Améliore la sécurité sur le quai
- Robuste
- Poignée pour faciliter la mise en place
- Pour les véhicules jusqu'à 50 tonnes





DESCRIPTION

Pourquoi utiliser une cale pour poids lourds ?

Les cales roues sont utilisées pour empêcher les véhicules de se déplacer accidentellement, en particulier sur des surfaces inclinées ou glissantes. Cela réduit le risque de déplacements non désirés qui pourraient entraîner des accidents ou des blessures, notamment lors d'un chargement à quai. Cela

garantit que le véhicule reste stable et sécurisé pendant les opérations.

Fabriquée en caoutchouc recyclé, elle résiste à une charge maximale de 50 tonnes. Pour des semi-remorques ou camion plus lourd, il est possible d'en positionner plusieurs afin d'augmenter la sécurité du quai. Pour des fourgons et camion-bennes, vous pourrez choisir une cale roue camion pour des charges de 3,5 tonnes.

Sur un quai de chargement, de nombreux camions et leurs remorques stationnent. La cale de roue permet d'éviter tout mouvement non désiré à l'arrêt. Elle fait partie des éléments de sécurité sur les quais comme nos barrières de sécurité manuelles ou nos éclairages de quai.

Pour la mise en place, il faut placer notre produit derrière la roue pour l'empêcher de reculer. Grâce à sa poignée, il est aisé de la retirer. Il est nécessaire que la cale soit collée à la roue pour une sécurité optimale.

Pour davantage de sécurité, nous proposons une cale de roue norme 76051-53.

Quelles sont les obligations de sécurité pour les cales roue ?

D'après le chapitre 8.1.5 de l'accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), les véhicules contenant des marchandises dangereuses doivent être équipés d'un certain nombre d'équipements de protection.

Dans le paragraphe 8.1.5.2 il est stipulé qu'une cale de roue doit être présente dans chaque véhicule et qu'elle doit avoir la "dimension appropriée à la masse brute maximale admissible du véhicule et au diamètre des roues".

Le paragraphe 8.3.7 de l'ADR précise que les remorques sans système de freinage lorsqu'elles sont immobilisées doivent

impérativement être bloquées par au moins une cale de roue.

Retrouvez aussi notre paire de guides pour roues de camion en acier.

Caractéristiques techniques de la cale roue en caoutchouc

Matériaux : Caoutchouc recyclé

Dimensions (L x l x H) : 340 x 200 x 190 mm

Poids : 8 kg

Charge maximale : 50 tonnes

Sangle de transport intégrée

Découvrez aussi notre bande rétro réfléchissante pour poids lourd.